

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille seize, le dix sept mars à dix huit heures, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Charron, M. Somon, Mme Lemarchand, M. Leclère, Mme Leroy, Mme Danger, M. Leprince, Mme Lefebvre, M. Lecoq, Mme Agnès, Mme Bocca, M. Lenormand, Mme Théroude, M. Quartier

Etait absent excusé : M. Emerald

Secrétaire de séance : M. Leprince

Date de convocation : 8 mars 2016

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FINANCES

SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

Délibération n° 2016/02

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes aux différentes associations :

M. SOMON Sylvain, Adjoint et Président du Foyer Rural

M. Lecoq Dominique, Conseiller Municipal et Président de l'USV (foot)

n'ont pas participé au vote concernant les associations dans lesquelles ils sont cités ci-dessus.

SUBVENTIONS COMMUNALES	2016
SL2O (Raids équestres)	150.00
Foyer Rural	1 000.00
génération mouvement des aînés ruraux	1 000.00
Coureurs de fond	620.00
U.S.V (foot)	2 500.00
A.F.V. (Ass. Féminine Vattevillaise) + section loisirs créatifs	300.00
Clash Dance	300.00
A.C.P.G./C.A.T.M.	600.00
Société de chasse	470.00
Amicale des boulistes vattevillais	150.00
l'instant LUDIK "les guiboles"	150.00
Association Saint Onuphre	25.00
Partage Lycée Horticole Fauville	25.00
Maison Familiale de Routot	25.00
Maison familiale du Havre	25.00
Centre Formation Apprentis Interconsulaire Eure	25.00
Vélo club Routotois	100.00
Les Shiky Girls	100.00

Harmonie Municipale	1 134.00
Resto du cœur	100.00
Croix Rouge	250.00
Brotonne Historic Véhicules	100.00
Amicale des pompiers de la Mailleraye	350.00
J.S.P. (école jeunes sapeurs pompiers Caux-Vallée de Seine)	150.00
Association assistantes maternelles la Mailleraye	100.00
Souvenir Français	200.00
DDEN (Education Nationale)	50.00
Ass. Parents d'élèves Caudebec en Caux	30.00
comité d'échange culturel de Caudebec en Caux	50.00
Association sportive du Collège Caudebec en Caux	100.00
Association Départementale famille française	100.00
Overlord	200.00
TOTAL	10 479.00

CENTRE DE LOISIRS 2016

M. Charron, Maire, invite M. Leclère, adjoint délégué à la jeunesse et aux sports, à présenter le centre d'accueil qui se déroulera du 11 au 29 juillet 2016.

Le Conseil Municipal valide la présentation suivante :

La commune de Vatteville-la-Rue ouvre l'accueil de loisirs de Vatteville-la-Rue du 11 juillet 2016 au 29 juillet 2016 de 9h à 17h.

- Les enfants doivent être âgés de 6 ans révolu et de moins de 17 ans le jour de l'inscription.
- l'accueil fera l'objet d'une déclaration Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des sports. La capacité d'accueil est de 55 enfants (section enfance) et de 24 adolescents (section jeunesse).

Les séjours suivants seront proposés :

Aux enfants nés de janvier 2005 à décembre 2006 (et les enfants nées de janvier à juin 2007 dans la limite des places disponibles)

- séjour de 2 nuitées à Jumièges du 20 au 22 juillet 2016 (dans la limite des places disponibles)

Aux jeunes nés de juillet 1999 à décembre 2004

- séjour de 3 nuitées à Clécy du 19 juillet au 22 juillet 2016
- séjour de 3 nuitées à Fécamp du 26 juillet au 29 juillet 2016

- constitution des équipes d'encadrement

- section enfance : un directeur et cinq animateurs
- section jeunesse : un directeur et deux animateurs
- Leur mission sera exercée dans le cadre d'un contrat de travail occasionnel excepté le personnel mis à disposition par la commune.
- L'accueil se déroule dans les locaux du restaurant scolaire et dans la salle de motricité. La salle des associations en mairie est également mise à la disposition de l'accueil ainsi que les locaux du terrain de sports avec information au Président de l'USV.
- Les repas sont confectionnés par le personnel communal,

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs à la semaine (repas compris)

nombre d'enfant par semaine	enfant Vatteville + CVS imposable	enfant Vatteville + CVS non imposable	enfant extérieur CVS imposable	enfant extérieur CVS non imposable	veillée	forfait semaine Clécy	forfait semaine Jumièges	forfait semaine Fécamp
1	38.90 €	32.30 €	52.00 €	44.20 €	4 €	93 €	59 €	59 €
2	32.00 €	26.80 €	41.60 €	35.40 €	4 €	75 €	49 €	49 €
3 et plus	25.50 €	21.10 €	33.30 €	28.60 €	4 €	60 €	39 €	39 €

- la tarification non imposable s'applique sur présentation de la feuille d'imposition comportant la mention « *vous êtes non imposable sur le revenu* »
- le tarif « enfant Vatteville+CVS non imposable » sera appliqué aux enfants de l'ASE placés en famille à Vatteville-la-Rue
- Toute semaine entamée est due, excepté si un certificat médical est fourni
- Les titres sont émis par la mairie et transmis à la trésorerie
- les tarifs dégressifs s'appliquent pour les enfants d'une même famille inscrite sur la même semaine

Les salaires des animateurs et du directeur pour les contrats de travail occasionnel pour la durée du centre :

La directrice : 1 508 € brut + les congés payés

Les animateurs sans séjour : 946 € brut + les congés payés

Les animateurs avec séjour de 2 nuitées : 1 013 € brut + les congés payés

Les animateur avec séjours de 3 nuitées : 1 145 € brut + congés payés

Le Maire ou ses adjoints sont autorisés à engager toute démarche relative au recrutement du directeur et des animateurs ainsi qu'à l'établissement des bulletins de salaire et des émissions de titres.

RENOUVELLEMENT DE DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal maintient les délibérations prisent le 13 juin 1980 décidant le régime normal pour la taxe d'habitation et le 19 juin 1992 décidant d'exonérer de l'impôt foncier non bâti les jeunes agriculteurs qui s'installent à Vatteville-la-Rue durant les 5 premières années suivant leur installation sur la commune.

FORET

PROGRAMMATION DE TRAVAUX EN FORET COMMUNALE

Délibération n° 2016/03

Le Maire invite M. Sylvain Somon, 1^{er} adjoint à présenter le programme des actions à mener en forêt communale pour l'année 2016. Proposé par l'ONF, conformément à l'aménagement forestier, son montant est estimé à 10 970 € HT. Il indique qu'une partie de ces travaux pourront être réalisés par le personnel du service technique communal ce qui réduit le montant des travaux à réaliser par l'ONF à 6 480 € HT.

Le Conseil Municipal approuve ce projet de travaux et autorise le Maire à signer le devis de l'ONF pour la somme de 6 480 € HT.

INTERCOMMUNALITE

SALLE DE SPORTS

Une réunion sera organisée entre les maires de la Presqu'île suite à un désaccord sur la gestion du fonctionnement de la salle. Le sujet est reporté à une réunion ultérieure.

CENTRE MULTI-ACCUEIL CAUDEBEC EN CAUX

Le Maire rappelle que par délibération du 14 mars 2014, le Conseil Municipal avait décidé de participer financièrement au fonctionnement du futur multi-accueil situé à Caudebec en Caux aux côtés des autres communes du canton de Caudebec en Caux.

Les communes associées à ce projet se sont réunies, le 13 octobre dernier, pour une présentation de l'état d'avancement des travaux et une mise au point des engagements financiers. Certaines communes se désengagent du projet. La commune de St Arnoult, dont la population utilise de manière conséquente le centre, pourrait revoir son engagement du fait qu'une crèche privée devrait ouvrir dans les nouveaux locaux construits par habitat76. Le Maire fait savoir qu'il a adressé un courrier au maire de Caudebec lui indiquant que la commune de Vatteville-la-Rue pourrait réexaminer sa position quant à sa participation au projet compte tenu de ce déséquilibre par rapport au projet initial. Après ce point d'information, Le Maire propose d'examiner pour décision lors d'une prochaine réunion dans l'attente d'une réponse à son courrier.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX

DEVIS GEOMETRES RELEVES RUE DU PLESSIS

Délibération n° 2016/03 (bis)

Dans le cadre du projet d'aménagement de sécurisation de la rue du Plessis, le maire présente deux devis de géomètre pour la mise à jour des relevés topographiques. Après discussion le conseil municipal retient le devis EUCLYD pour un montant de 2 015 € HT et autorise le Maire ou le 1^{er} Adjoint à le signer.

EGLISE

Le Maire rend compte de la réunion de la commission patrimoine du 11 mars dernier durant laquelle le cabinet d'architecte du patrimoine Artène a présenté une première ébauche du programme de travaux de rénovation.

REUNION HYDRAULIQUE DANS LE MARAIS

Le 11 mars a eu lieu en mairie une réunion sur le respect des règles de gestion du Marais, à la demande du Maire. Organiser par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, elle réunissait les exploitants agricoles concernés, la commission travaux, les services de l'Etat concernés.

Une présentation de la réglementation en vigueur et de modalités d'entretien à respecter ont été présentées et commentées. Il a été décidé de mettre en place une commission de suivi. Les exploitants et les propriétaires doivent effectuer des demandes en cas de travaux à réaliser.

ANCIENNE DECHARGE CANTONALE

Le Maire fait savoir qu'une réunion de concertation pour le démarrage du projet de la réhabilitation de la décharge de Vatteville-la-Rue aura lieu le mercredi 30 mars à 14h à la mairie de Vatteville.

ECOLE

SIVOS VATTEVILLE/ST NICOLAS

Les membres du SIVOS se réuniront prochainement afin de modifier les statuts du SIVOS suite à la création de la commune nouvelle entre La Mailleraye sur Seine et St Nicolas de Bliquetuit.

Suite à des informations, selon lesquelles les enfants de St Nicolas de Bliquetuit seraient scolarisés à La Mailleraye sur Seine, Le Maire précise que M. Daniel Faucon, Président du SIVOS a démenti formellement cette rumeur.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Maire informe de la réception d'un courrier de la préfecture indiquant la levée de la mise en demeure pour le restaurant scolaire suite au constat établi par le contrôleur en date du 15 mars 2016 sur site. Il a pu constater que les exigences requises ont été mises en place. Le maire remercie Sylvain Somon, 1^{er} adjoint d'avoir suivi ce dossier avec rigueur.

Le Maire indique :

- Que Compte tenu que l'achat des denrées a été optimisé, on ne rentre plus dans le cadre des marchés publics.
- Que sur ces bases, le fonctionnement actuel est maintenu.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Commission proximité, animation, vie associative : Le Maire souhaite que la commission se réunisse afin de finaliser l'info mairie et d'actualiser le site.

La séance est levée à 20 h 30 minutes

CHARRON Jacques	SOMON Sylvain	LEMARCHAND Gisèle
LECLERE Vincent	LEROY Corine	DANGER Jeannine
LEPRINCE Philippe	LEFEBVRE Aurélie	LECOQ Dominique
AGNES Mireille	EMERALD Didier	BOCCA Véronique
LENORMAND Didier	THEROUDE Brigitte	QUERTIER Michel